

PARIS GOUTTE d'OR

OCTOBRE 1995

la lettre



3ème Supplément au n°34 de "PARIS-GOUTTE D'OR"

Square Léon : Des initiatives tous azimuts !

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernière Lettre, PGO, en liaison avec les autres associations du quartier, a pris plusieurs initiatives qui devraient permettre des améliorations progressives.

LES PARCS ET JARDINS

Tout d'abord, une lettre signée par 18 associations a été adressée à Madame de Panafieu (adjoint au Maire de Paris chargé des Parcs et Jardins), avec copie à D. Vaillant, Maire du 18ème, et aux services concernés. Cette lettre posait l'ensemble des problèmes du square, et notamment ceux qui concernent directement les Parcs et Jardins.

La réaction fut très rapide, puisque Madame de Panafieu a souhaité rencontrer des représentants associatifs dès le 5 octobre sur place pour se rendre compte par elle-même de l'état des lieux. Tous les problèmes ont été abordés : conception initiale du square, situation des terrains de jeux, éclairage, zone pour les tout-petits, entretien, bruit, gardiennage, etc. Il nous semble avoir trouvé là une interlocutrice bien au fait de ce genre de problèmes et qui savait écouter. Conclusion de cette rencontre : la Direction des Parcs et Jardins devrait étudier différentes possibilités de réaménagement du square et les proposer dans le cadre d'une rencontre où tous les partenaires concernés seraient présents (Parcs et Jardins, Jeunesse et Sport, Direction de la Prévention, Police, Antenne Jeunesse Information et associations).

LA POLICE

Autre initiative, cette fois en direction de la Police. Une rencontre a été organisée Salle St Bruno avec M. Maucourant (Commissaire du 18ème), accompagné de deux capitaines et d'un inspecteur du Commissariat de Police Judiciaire (rue Doudeauville). De nombreux riverains et représentants associatifs étaient présents et ont fait part de leur "ras-le-bol". Les échanges furent plus qu'animés mais ont permis d'avancer. Le Commissaire a pris, avant de partir, un certain nombre d'engagements : présence plus régulière de la police sur le square, interventions de la Brigade Anti-Criminalité (BAC), dispersion des joueurs de dés et de cartes qui se rassemblaient face à la rue Polonceau,...

Ce sont là des mesures d'urgence qui devraient s'accompagner par la suite d'interventions coordonnées avec les initiatives prises par les autres partenaires agissant sur ce Square.

LES JEUNES

Les associations, quant à elles, se sont retrouvées pour faire le point sur les dispositifs mis en place en direction des jeunes. Elles ont constaté qu'il y avait un certain nombre de manques et sont en train d'élaborer des propositions qui devraient rapidement être rendues publiques et soumises aux élus et aux financeurs (Préfecture, Ville, Jeunesse et Sport, etc.).

Rien n'est vraiment réglé à l'heure actuelle, mais toutes ces initiatives préparent la voie à des solutions qui devraient ramener peu à peu le calme dans cette zone.

A noter que même des jeunes (parmi ceux qui restent souvent devant la pharmacie) avaient pris une initiative : entraînés par l'animatrice de l'Antenne Jeunesse Information, ils s'étaient proposés pour nettoyer le Square. Malheureusement (?), le matin du jour où ils devaient s'y mettre, les Parcs et Jardins ont procédé à un grand nettoyage... ce qui a compromis cette initiative porteuse d'espoirs !

MISE AU POINT

Dans notre dernière Lettre (Septembre 95), une phrase lapidaire pouvait laisser penser que nous mettions en cause la rigueur et l'honnêteté de la Direction et des employés du Centre d'Action Sociale du 18ème.

En effet (page 2), nous demandions plus de "transparence... dans l'attribution des aides ponctuelles par le Centre d'Action Sociale (C.A.S., ex BAS)".

Notre propos n'était pas de mettre en cause les agents du C.A.S., mais la procédure non transparente et quelque peu arbitraire de nomination des membres du Conseil d'Administration du C.A.S., Conseil qui nous semble actuellement peu représentatif de la diversité du 18ème alors qu'il a des pouvoirs importants (cf. proposition 40 page 3 de cette Lettre).

Nous reconnaissons volontiers que la rédaction de cette phrase était ambiguë et tenons à présenter nos excuses à la Direction du CAS du 18ème.

Les 45 Propositions de PGO aux "Forums associatifs et citoyens" (30 septembre 95)

Le 26 septembre dernier, un certain nombre d'adhérents de PGO se sont réunis de 19 h à 22 h 30 pour élaborer les propositions de l'association aux "Forums associatifs et citoyens" organisés le 30 septembre par la nouvelle municipalité du 18ème. Les débats furent parfois animés sur certains sujets mais toujours constructifs. On trouvera l'état final des propositions de PGO telles qu'elles ont été transmises par écrit à la Mairie du 18ème, dans le cadre du Carrefour de l'après-midi (où les participants s'étaient répartis par quartier).

Saluons cette initiative intéressante des élus, et espérons qu'elle aura des suites, à la fois dans la mise en œuvre d'une démocratie locale toujours à améliorer et dans la réalisation des projets proposés.

N.B. : certains de nos adhérents nous ont dit ne pas avoir reçu de convocation (qu'ils auraient dû trouver au milieu de la dernière "Lettre de PGO" de septembre) pour cette réunion du 26. Qu'ils nous en excusent : seule la précipitation en est la cause !

ÉCOLES

1. Programmation d'au moins 2 nouvelles écoles maternelles pour permettre l'accueil de tous les enfants de 3 ans et d'une partie des enfants de 2 ans.

2. Souplesse dans le respect des secteurs scolaires afin d'éviter que des élèves changent souvent d'école, et pour permettre aux familles d'avoir leurs enfants dans une même école.

3. Séparation de l'école élémentaire Richomme agrandie en deux (car une école élémentaire à 16 classes forme un monstre très peu gérable).

4. Diminution des effectifs de l'école élémentaire Cavé, compte-tenu de la configuration inadaptée du bâti (escaliers, surface de la cour, etc...).

5. Relance de la Commission ad-hoc du DSQ (1) "locaux scolaires" pour faire le point sur les projets de constructions d'écoles élémentaires.

6. Création d'un nouveau collège dans le quartier de la Chapelle pour désengorger le Collège Marx-Dormoy et lui permettre d'accueillir les élèves de la Goutte d'Or.

7. Dotation de moyens aux Collèges pour permettre un transport par bus des élèves au stade.

8. Plus grande facilité laissée aux associations pour utiliser les locaux scolaires en dehors des heures de cours.

9. Etude par la mairie et la ZEP des moyens permettant de favoriser une réelle mixité d'origine des élèves dans les écoles et collèges.

10. Abandon du projet de lycée sur le secteur "Emile-Duployé"

CRÈCHES et HALTE-GARDERIES

11. Programmation de nouvelles crèches sur le quartier pour supprimer les listes d'attente

12. Transparence dans l'attribution des places dans les crèches (élaboration de critères clairs, mise en place d'une sorte de commission d'attribution,...)

13. Modification de la sectorisation actuelle, pour permettre à la Crèche de la Goutte d'Or de recruter sur le quartier.

14. Lancement du projet "Petite Enfance" mis au point par une commission ad-hoc du DSQ (1).

LOGEMENT

15. Mise en place de critères précis d'attribution du contingent de logements à la disposition du Maire du 18ème et création d'une commission d'attribution

16. Veiller dans les attributions de logements à promouvoir une véritable mixité de la population (pour éviter la constitution de ghettos sociaux ou ethniques)

17. Mise en place d'une structure inter-partenaire d'alerte pour les familles en voie d'expulsion afin de permettre qu'il n'y ait pas d'expulsion sans relogement

18. Mise à la disposition d'associations spécialisées (par un bail emphytéotique par exemple) des logements vacants diffus propriétés de la Ville (ou de sociétés para-municipales - ex. : 8 rue Caplat, 42 et 48 rue de la goutte d'Or, etc.) pour le relogement des mal-logés.

19. Lancement de la procédure de Restauration Immobilière sur le secteur "Château-Rouge"

20. Définition rapide du projet "Emile-Duployé" (école élémentaire ou/et école maternelle ou/et crèche ou/et espace vert,...) pour pouvoir y lancer une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sur un périmètre bien délimité.

21. Délimitation rapide de secteurs opérationnels à "Château-Rouge" pour accélérer l'acquisition et les relogements.

22. Mise en place d'une structure rapprochée et renforcée de gestion des immeubles appartenant à la Ville, notamment de ceux faisant partie du domaine dit "intercalaire" (2).

23. Remise en location des parkings murés du secteur "Emile-Duployé" (rue Doudeauville par exemple) tant qu'aucun projet n'est lancé.

24. Accélération notable du relogement des familles atteintes de saturnisme.

CADRE DE VIE

25. Inscrire le quartier dans la liste des "quartiers tranquilles" (3) et prévoir les aménagements de voirie correspondants.

26. Y intégrer une place aux vélos, au réseau vert, et les aménagements pour handicapés.

27. Installation de nombreux végétaux (arbres, jardinières, massifs, etc...) là où cela est possible.

28. Remobilisation des services chargés de la propreté et de la lutte contre les nuisances (manque d'hygiène, bruit, livraisons intempestives, etc.).

29. Assurer un nettoyage régulier de toutes les rues (cas de la rue Francis Carco).

30. Mise en place de solutions innovantes de toilettes publiques (notamment autour des Squares).

31. Négocier avec la RATP le passage d'une ligne de bus à l'intérieur du quartier (rues Stephenson et Doudeauville).

32. Négocier avec la Préfecture de Police pour que le départ et l'arrivée des gros cars de police se fasse ailleurs qu'à l'Hôtel de Police de la rue de la Goutte d'Or.

33. Améliorer l'organisation des marchés Lariboisière et Dejean afin d'y permettre un meilleur accès et un meilleur entretien.

34. Renforcer l'entretien des 2 squares (Léon et St Bernard) ainsi que leur gardiennage.

35. Envisager la création d'un nouveau square (par exemple dans le secteur Emile-Duployé) avec une attention particulière pour les personnes âgées.

TOXICOMANIE

36. Interventions auprès de l'Etat, du Maire de Paris et des autres maires d'arrondissement pour que des structures d'accueil des toxicomanes soient créées un peu partout à Paris (échange de seringues, boutique d'accueil, sleep-in, etc.) pour éviter de créer un point de fixation dans l'est du 18ème (Goutte d'Or et La Chapelle).

DÉMOCRATIE LOCALE

37. Privilégier le quartier (création d'un "comité de quartier" selon des modalités à étudier ensemble, ouverture d'une annexe de la Mairie dans chaque quartier, etc.).

38. Revoir l'organisation des CICA (4) afin de les rendre plus efficaces.

39. Création d'un système d'abonnement permettant à ceux qui le désirent de recevoir les compte-rendus des Conseils d'arrondissement.

40. Repenser la composition du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale (ex BAS, Bureau d'Aide Sociale) afin qu'il soit plus représentatif et son fonctionnement plus transparent.

41. Assurer une meilleure transparence dans l'attribution des subventions aux associations.

42. Relance rapide de la concertation dans le cadre du

Contrat de Ville (5) : Commission Locale Interpartenaires, commissions ad-hoc, etc...

43. Systématiser les concertations "de proximité" pour tout projet d'urbanisme.

44. Installation de nouveaux panneaux d'affichage associatif.

TRAFICS

45. La Goutte d'Or ne peut accepter la situation actuelle où l'on laisse tous les trafics se développer (fixation du trafic de drogues, développement très rapide de la prostitution, revente d'objets plus ou moins volés, jeux d'argent sur la voie publique, etc.). La concentration policière sur ce quartier n'a pas apporté grand chose. Les missions de la Police doivent être mieux définies et répondre aux demandes légitimes de la population de pouvoir vivre dans la tranquillité. Nous demandons donc que la Mairie (qui n'a pas de pouvoir en matière de police) intervienne à nouveau auprès des responsables concernés pour que les choses changent rapidement.

(1) Les Commissions "ad-hoc" du DSQ réunissaient tous les services et associations concernés par un problème et élaboraient des projets qui devaient être approuvés par la Commission Locale Interpartenaires. Ce fut le cas notamment pour la création du Pôle Santé (rue Cavé), pour la Rénovation de la station RATP Barbès, pour les locaux scolaires, etc...

(2) Le domaine "intercalaire" de la Ville est constitué de tous les logements achetés par celle-ci en vue d'être détruits par la suite dans le cadre d'un aménagement.

(3) Quartiers dans lesquels les aménagements des rues et des trottoirs sont revus pour permettre un meilleur partage de l'espace et une circulation ralentie des véhicules (30 km/h).

(4) = Comité d'Initiative et de Consultation de l'Arrondissement : organisme créé par la loi PML (Paris Marseille Lyon) devant se réunir au moins une fois par trimestre pour favoriser la concertation entre les élus et les associations.

(5) Nouveau nom donné à l'ancienne procédure de Développement Social des Quartiers (DSQ). La Goutte d'Or fait partie des sites retenus pour Paris.

ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS...

OPAC : DES PROPOSITIONS DE RELOGEMENT QUI POSENT PROBLÈME

De nombreuses propositions de relogement faites actuellement aux personnes évincées du quartier (secteur sud de la Goutte d'Or) ne sont pas à la hauteur de ce que les habitants sont en droit d'attendre dans des cas d'expropriations. Logements situés pour la plupart dans les cités coincées entre le Périphérique et les Boulevards des Maréchaux (qui devront souvent être l'objet de réhabilitation ultérieure), dans des états souvent très dégradés.

Et comme, de plus, les antennes de gestion de l'OPAC disent n'avoir plus de budget pour les remettre en état (ce qui est la norme, et ce qui s'est fait jusqu'à présent), les refus s'accumulent.

PGO est intervenu auprès de la Direction Générale de l'OPAC afin que cette situation cesse et que l'on fasse à nouveau des propositions correctes aux personnes qui - après tout - n'ont pas (toutes) demandé à être déménagées. Le caractère social de l'opération doit profiter à tous, et nous ne saurons accepter que les légitimes intérêts de certains habitants soient "sacrifiés" !

RENCONTRES DE LA SALLE SAINT-BRUNO

La prochaine rencontre-débat aura lieu le Lundi 23 octobre de 14 h à 17 h à la Salle St Bruno et aura pour thème : "Présentation du dispositif existant en matière d'accès aux soins des plus démunis", avec la participation du Service Social de la DASES, du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, de l'Hôpital Lariboisière, de la Caisse d'Assurance Maladie, du Service Social d'Aide aux Emigrants,... Entrée libre (rencontre organisée par l'Interservices de Quartier - I.S.Q.).

SALLE SAINT-BRUNO - 9 rue St Bruno - 42 62 11 13

ACCUEIL-PRÉSENTATION DU QUARTIER

Vu le succès de la 1ère journée, l'Observatoire de la Vie Sociale de la Salle St Bruno organise une nouvelle journée d'accueil et de présentation du quartier à l'attention des professionnels ou des bénévoles nouveaux arrivants travaillant sur le quartier (personnels des services publics, appelés du Service Ville, militants associatifs, etc...). Ce sera le vendredi 27 octobre de 9 h 30 précises à 16 h à la Salle St Bruno, et la participation est gratuite, mais il faut s'inscrire dès que possible.

SALLE SAINT-BRUNO - 9 rue St Bruno - 42 62 11 13

ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS...

■ VISITES CONFÉRENCES DES MONUMENTS HISTORIQUES

Un cycle de visites conférences est actuellement programmé sous le nom "Montmartre des barrières ou le bas du Montmartre d'en haut".

Le jeudi 19 octobre, ce sera la troisième visite de ce cycle : "de Pigalle à Barbès" (par C. Tolo-Froger). Rendez-vous à 15 h à la sortie du métro Pigalle, place Pigalle.

Le mardi 24 octobre, quatrième visite de ce cycle : "de Barbès à la Chapelle - quartier de la Goutte d'Or" (par S. Brossais-Platzen). Rendez-vous à 15 h à la sortie du métro Château-Rouge (escalator).

La participation à chaque visite-conférence est de 37 F. Renseignements : 44 61 21 69 ou 44 61 21 70.

■ PORTES OUVERTES AU LOCAL D'ÉCHANGE DE SERINGUES

L'association EGO (Espoir-Goutte d'Or) va ouvrir prochainement un local d'échange de seringues et d'information/prévention dans une boutique de l'OPAC située au 56 Bd de la Chapelle. A cette occasion, l'association, qui travaille depuis 8 ans dans le quartier sur les problèmes liés à la toxicomanie et au SIDA, organise des journées portes ouvertes afin d'expliquer aux habitants ce nouveau projet, recueillir les propositions et répondre aux questions. Cela aura lieu au local (56 Bd de la Chapelle) les dimanche 15 et lundi 16 octobre de 11h à 20h. Pour plus d'informations, contactez l'équipe "Echange de seringues" au 42 62 55 12

■ CLUB DES CHEVEUX BLANCS

Ce club qui rassemble les personnes âgées du quartier qui souhaitent se rencontrer et passer un après-midi ensemble (et qui se réunissait auparavant au 50 rue Stephenson) se retrouve régulièrement depuis un an à la Salle St Bruno, et ce, un lundi sur deux à partir de 14h30. Les prochaines réunions auront lieu les 23 octobre, 6 et 20 novembre et le 4 décembre. Pour plus de précisions, contactez la Salle Saint-Bruno.

■ CHÂTEAU-ROUGE : BIENTÔT LES PROPOSITIONS DE LA SEMAVIP !

Les enquêtes menées sur le secteur "Château-Rouge" finies, le travail d'étude et de concertation approche de sa phase finale. Les premières propositions de la SEMAVIP (notamment en ce qui concerne la délimitation de secteurs opérationnels, c'est-à-dire des immeubles proposés à la destruction, ainsi que les options générales d'aménagement de ce secteur tant sur le bâti que la voirie, les commerces et le stationnement) devraient bientôt être présentées aux associations (d'ici la fin octobre) avant la tenue d'une réunion publique. Nous en rendrons compte aussitôt.

SEMAVIP - Antenne Château-Rouge - 29 rue Myrha

■ PROCHAIN "PARIS-GOUTTE D'OR"

Le prochain numéro de notre trimestriel paraîtra courant novembre. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à sa rédaction.

PGO - Tél. : 42 57 39 96 ou 42 62 11 13

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÉMENT DU TRIMESTRIEL, "PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier (Château-Rouge compris) !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

Code Poste : (pour portage à domicile)

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :